

Recueil des actes administratifs

■ n° 328

8 décembre 2020

Pages 8413 à 8432

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2020-547 du 8 décembre 2020 portant organisation des bureaux de vote électronique pour les scrutins du 15 décembre 2020 à La Rochelle Université.....	8415
Arrêté n° 2020-548 du 8 décembre 2020 portant recevabilité des listes de candidatures au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire de La Rochelle Université (scrutin du 15 décembre 2020).....	8420
Arrêté n° 2020-564 du 1er décembre 2020 relatif à l'élection de la présidente ou du président de La Rochelle Université.....	8427

Arrêtés

Arrêté n° 2020-547 du 8 décembre 2020 portant organisation des bureaux de vote électronique pour les scrutins du 15 décembre 2020 à La Rochelle Université

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État, notamment son article 3,

Vu le décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,

Vu les statuts de l'université,

Vu le règlement électoral de l'université,

Vu l'arrêté n° 2020-511 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),

Vu l'arrêté n° 2020-512 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),

ARRÊTE

Article 1

Pour les élections au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de formation et de la vie universitaire de La Rochelle Université (CA/CR/CFVU), qui ont lieu du 15 décembre 2020 9h00 au 16 décembre 2020 9h00 par voie électronique, sont désignées présidentes et présidents et secrétaires des bureaux de vote électroniques et du bureau de vote électronique centralisateur les personnes dont les noms figurent dans le document annexé au présent arrêté.

Article 2

En plus des personnes désignées conformément à l'article 1 du présent arrêté, sont également membres des bureaux de vote électroniques et du bureau de vote électronique centralisateur les délégué·es des listes constituées dans le cadre du scrutin du 15 décembre 2020. Ces délégué·es se répartissent dans les bureaux de vote électronique en fonction des collèges électoraux au sein desquels ils ont déposé leur candidature.

Article 3

Délégation de signature est donnée aux membres des bureaux de vote électronique de signer le jour du scrutin tous les procès-verbaux et documents relatifs aux opérations électorales relevant du bureau de vote dont ils ont la responsabilité.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera affiché dans les locaux de l'université et les bureaux de vote et publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Conseil d'administration						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste	
1	CA	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	Non sectorisé	Président Cécile O'Brien Secrétaire Catherine Livert	Isabelle Sueur Sylvain Marchand Martial Safar Cyrille Barthélémy Magalie Flores Éric Guérin Fabienne Dubois Marie-Chrystel Gobin	Janick Revéreau Nathalie Cadilhac-Gallerent Lydie Verger Mathis Quignard Eva Deplanques Gauthier Rey Jasmine Saad Alexandre Jaud
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)				
		Usagers et usagers (collège C)				
		Personnels BIATSS (collège D)				

Commission de la formation et de la vie universitaire						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste	
2	CFVU	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	I	Président Laurent Hue Secrétaire Géraldine Pautrot	Paul Cazalbou David Waterman Jean-Loup Guillaume Michel Ménard Florence Euzéby Dorothée Simonneau Philippe Pfeffer Annabel Audureau Martine Breillac Armelle Prigent Laurent Le Floch Amandine Courtadon-Glénat Mélanie Malinaud Stéphanie Chiron Nathalie Lartigou Nesrin Tarhan Gauthier Rey Luc Armel Adjiba Léo-Onam Otieno Mathis Quignard Hector Grossemy Clara Machin Lucas Dumon	Meven Turmel Hugo Carre Alexandre Jaud
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	II			
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	III			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	I			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	II			
		Autres enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, enseignantes et enseignants et personnels assimilés (collège B)	III			
		Usagères et usagers (collège C)	I			
		Usagères et usagers (collège C)	II			
		Usagères et usagers (collège C)	III			
		Personnels BIATSS (collège D)	Non sectorisé			

Commission de la recherche						
N°	Code du bureau de vote	Collèges électoraux	Secteur	Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste	
3	CR	Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	I	Présidente Nadège Salaville Secrétaire Karen Laudy	Etienne Maclouf Cécile Chantraine Christian Inard Fernando Pedraza-Diaz Ingrid Arnaudin Paco Bustamante Stéphanie Peltier Renaud Péteri Sylvain Dejean Stéphane Aymard Nathalie Long Martine Raibaud Laurent Brassous Karine Monceau Sandrine Didelot Isabelle Lanneluc Eric Monteiro Cécile Couot Philippe Pineau Meriem Zahzah Thierry Saivre Isabelle Marchesseau Marie-Grâce Teixeira	Cécile Hardy-Radenac Antoine Minet Élodie Marguerite
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	II			
		Professeurs, professeuses et personnels assimilés (collège A)	III			
		Personnels habilités à diriger des recherches (collège B)	Non sectorisé			
		Docteurs et doctores non HDR (collège C)	I			
		Docteurs et doctores non HDR (collège C)	II			
		Docteurs et doctores non HDR (collège C)	III			
		Autres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et personnels assimilés (collège D)	Non sectorisé			
		Personnels ingénieurs et techniciens (collège E)	Non sectorisé			
		Autres personnels BIATSS (collège F)	Non sectorisé			
		Doctorantes et doctorants (collège G)	A			
		Doctorantes et doctorants (collège G)	B			

Bureau de vote électronique centralisateur (BVEC)			
Présidence et secrétariat	Délégué-es de liste		
Président Philippe Le Goc Secrétaire Thomas Saulnier	Isabelle Sueur Sylvain Marchand Martial Safar Cyrille Barthélémy Magalie Flores Eric Guérin Fabienne Dubois Marie-Chrystel Gobin Janick Révereau Nathalie Cadilhac-Gallerent Lydie Verger Mathis Quignard Eva Deplanques Gauthier Rey Jasmine Saad Alexandre Jaud	Paul Cazalbou David Waterman Jean-Loup Guillaume Michel Ménard Florence Euzeby Dorothée Simonneau Philippe Pfeffer Annabel Audureau Martine Breillac Armelle Prigent Laurent Le Floch Amandine Courtadon-Glénat Mélanie Malinaud Stéphanie Chiron Nathalie Lartigou Nesrin Tarhan Gauthier Rey Luc Armel Adjiba Léo-Onam Otieno Mathis Quignard Hector Grossemy Clara Machin Lucas Dumon Meven Turmel Hugo Carre Alexandre Jaud	Etienne Maclouf Cécile Chantraine Christian Inard Fernando Pedraza-Diaz Ingrid Arnaudin Paco Bustamante Stéphanie Peltier Renaud Péteri Sylvain Dejean Stéphane Aymard Nathalie Long Martine Raibaud Laurent Brassous Karine Monceau Sandrine Didelot Isabelle Lanneluc Eric Monteiro Cécile Couot Philippe Pineau Meriem Zahzah Thierry Saivre Isabelle Marchesseau Marie-Grâce Teixeira Cécile Hardy-Radenac Antoine Minet Elodie Marguerite

Arrêté n° 2020-548 du 8 décembre 2020 portant recevabilité des listes de candidatures au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire de La Rochelle Université (scrutin du 15 décembre 2020)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu le règlement électoral de l'université,
Vu l'arrêté n° 2020-511 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),
Vu l'arrêté n° 2020-512 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),

ARRÊTE

Article 1

Dans le cadre du scrutin du 15 décembre 2020, sont déclarées recevables pour l'élection des représentantes et représentants des personnels et des usagères et usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire de La Rochelle Université les listes de candidatures annexées au présent arrêté.

Article 2

Est déclarée irrecevable pour les élections des représentantes et représentants des usagères et usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire la candidature suivante :

CFVU – Collège C – Usagères et usagers – secteur II (4 sièges)
Nom de la liste : UNI et Indépendants : agir pour notre avenir !
Motif de l'irrecevabilité : non-respect de l'article D. 719-6-1 du code de l'éducation : erreur sur le collège électoral (deux candidats)

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 8 décembre 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Candidatures au conseil d'administration – Scrutin du 15 décembre 2020									
		Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ			
				1	M. OGIER Jean-Marc	M. MARCHAND Sylvain			
				2	Mme SUEUR Isabelle	Mme GARCIA Pascale			
Professeurs et assimilés				3	M. GREMILLET David	M. REFAIT Philippe			
				4	Mme THIERY Valérie	Mme ARNAUDIN Ingrid			
	Collège A	8		5	M. GHAMRI-DOUDANE Mohamed-Yacine	M. CREUS Juan			
				6	Mme CHANTRAINE-BRAILLON Cécile	Mme SYMINGTON Micéala			
				7	M. FEAUGAS Xavier	M. MENARD Michel			
				8	Mme ARCELIN Linda				
		Listes			Notre Université	Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ		
				1	M. SAFAR Martial	M. BARTHÉLÉMY Cyrille	Mme FLORES-LONJOU Magalie		
				2	Mme THOMAS Hélène	Mme PELTIER Stéphanie	M. MATHÉ Vivien		
Autres enseignants				3	M. PFEFFER Philippe	M. SIDÉRE Nicolas	Mme BOUHATTATE Jamaa		
				4	Mme AUGER Agnès	Mme REMAZEILLE Céline	M. HAMAMI Ameur		
	Collège B	8		5	M. BOUDJELAL Farid-Ammar	M. SIMON-BOUHET Benoit	Mme THOMASSET Laurence		
				6	Mme LONG Nathalie	Mme CAZENAVE-ASFAL Caroline	M. NOËL Jean-Sébastien		
				7	M. EGWURUBE Joseph	M. ROUSSEAUX Frédéric	Mme ANDRÉ Danièle		
				8	Mme DIDELOT Sandrine	Mme NURAINI Chendra	M. DEMKO Christophe		

	Listes			Solidaires Étudiant-e-s La Rochelle	Pour l'IUT/BUT	UNI et indépendants : agir pour notre avenir !	Nouvelle ERE : Etudiants Rochelais Engagés	UNEF & UEC : Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité
Usagers	Collège C	6	1	Mme BATAILLE Morgane	Mme DEPLANQUES Eva	M. REY Gauthier	Mme SAAD Jasmine	M. JAUD Alexandre
			2	M. BOUCHAUD Axel	M. LOPES Baptista	Mme BERNARDINI Leslie	M. DOUSSET Enzo	Mme TOCRAULT Pauline
			3	Mme JOLY Marie	Mme GOURAUD Elia	M. GRAVELAT Mathis	Mme DION Lola	M. KABORE Hamidou Mahagidhe
			4	M. GASPARD Antonin	M. VIVIER Léo Anthony	Mme PESLHERBE Mélanie	M. LE CAM Gabin	Mme AIDARA Oumou
			5	Mme COUENON Emmanuelle	Mme MACHIN Clara	M. PETERS Victor	Mme TARHAN Nesrin	M. LE GOVIC Shawn
			6	M. QUIGNARD Mathis	M. MAONDA Hermenio	Mme VERRON Andréa	M. LOMBARDINI Clément	Mme PINEAU Lili
			7	Mme FORTUNE Mélina	Mme BEN MOHAMED Sarah	M. MESMIN Antoine	Mme ASLAN Bernal	M. OUATTARA Yao
			8	M. GUILLEMIN Aurélien	M. NAUD Pierre Louis	Mme BEN-ALI Asma	M. OTIENO Léo-Onam	Mme MANNEQUIN Jeanne
			9	Mme LEBOUIC Rafaël			Mme TARHAN Mervé	M. MASSON Samuel
			10	M. ROUX Corentin				Mme LEMAIGRE Ambre
			11					M. IZAMBART Jonathan
			12					Mme REGIEN Marine

	Listes			SNPTES	UNSA éducation Un NOUVEAU Souffle pour avancer Ensemble	Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Pour un bien-être au travail	Trajectoire-S	L'avenir ensemble
BIATSS			1	M. GELICUS Antony	Mme DUBOIS Fabienne	Mme GOBIN Marie-Chrystel	Mme REVEREAU Janick	Mme CADILHAC-GALLERENT Nathalie	Mme VERGER Lydie
	Collège D	6	2	Mme PLANCHET Karine	M. GUTIEZ Alain	M. GENOT Pascal	M. GRIGNON Jérôme	M. SAIVRE Thierry	M. LUQMAN Muzzamil
			3	M. GUÉRIN éric	Mme LIVERT Catherine	Mme PAUTROT Géraldine		Mme HARDY-RADENAC Cécile	Mme BRIDONNEAU Blandine
			4	Mme COURTEL Catherine	M. LOWYS Jean-Pierre	M. VIVION Dimitri		M. AYMARÉ Stéphanie	M. RICOCHON Simon
			5	M. JANVRESSE Patrick	Mme DESAYVRE Sandrine	Mme GRAND Caroline		Mme LARTIGOU Nathalie	Mme JOFFROY Dominique
			6	Mme KILIC Aynur		M. CHARNEAU Franck			M. DABIN Willy

Candidatures à la commission de la formation et de la vie universitaire - Scrutin du 15 décembre 2020						
		Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !		
Professeurs et assimilés	Collège A secteur I	2	1	M. CAZALBOU Paul		
			2	Mme SUEUR Isabelle		
		Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !		
Professeurs et assimilés	Collège A secteur II	2	1	M. WATERMAN David		
			2	Mme DUVAT Virginie		
		Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !		ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ
Professeurs et assimilés	Collège A secteur III	2	1	M. GUILLAUME Jean-Loup		M. MENARD Michel
			2	Mme GRABER Marianne		Mme GARCIA Pascale
		Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !		ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ
Autres enseignants	Collège B secteur I	2	1	Mme EUZÉBY Florence		Mme SIMONNEAU Dorothée
			2	M. JAUFFRY Éric		M. STURMEL Philippe
		Listes		Notre Université		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !
Autres enseignants	Collège B secteur II	2	1	M. PFEFFER Philippe		Mme AUDUREAU Annabel
			2	Mme AUGER Agnès		M. CLAY Adam
		Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !		ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ
Autres enseignants	Collège B secteur III	2	1	Mme PRIGENT Armelle		M. LE FLOCH Laurent
			2	M. GENDRON Fabien		Mme BRENON Isabelle

Listes			Nouvelle ERE : Etudiants Rochelais Engagés	UNI et indépendants : agir pour notre avenir !	UNEF & UEC : Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité	
Usagers	Collège C secteur I	4	1	Mme TARHAN Nesrin	Mme BEN-ALI Asma	M. ADJIBA Luc Armel
			2	M. ROUSSEL Steven	M. MESMIN Antoine	Mme CALIGRIS Mélanie Audrey
			3	Mme BONNIN Maéva	Mme VERRON Andréa	M. KAMARO Bellard Arnaud
			4	M. PETIT Gwenaél	M. REY Gauthier	Mme HACHAME Najate
			5	Mme THOMERET Céline	Mme BERNARDINI Leslie	M. OUATTARA Yao Justin
			6	M. RAYMOND Ta Uhere	M. PETERS Victor	Mme TIDJANI Fariat
			7			M. FILLON Clovis
			8			Mme BEY Sarah

Listes			Efficiencie	Solidaires Étudiant-e-s La Rochelle	UNEF & UEC : Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité	
Usagers	Collège C secteur II	4	1	M. OTIENO Léo-Onam	M. ROUX Corentin	M. GROSSEMY Hector
			2	Mme ROHMER Héloïse	Mme JOLY Marie	Mme DE SIMONE Louise
			3	M. OTAL Robin	M. QUIGNARD Mathis	M. NICO Titouan
			4	Mme DION Lola	Mme BATAILLE Morgane	Mme TOCRAULT Pauline
			5	M. DOUSSET Enzo	M. GUILLEMIN Aurélien	
			6		Mme RAPET Coralie	
			7		M. GASPARD Antonin	
			8			

	Listes			Pour l'IUT/BUT	Nouvelle ERE : Etudiants Rochelais Engagés	Shield : Protégeons les étudiants	Les étudiants engagés	UNEF & UEC : Ensemble pour défendre nos droits et contre la précarité
Usagers	Collège C secteur III	4	1	Mme MACHIN Clara	M. DUMON Lucas	M. TURMEL Meven	M. CARRE Hugo	M. CISSE Kassim
			2	M. NAUD Pierre Louis	Mme OULD-YAHOUÏ Lucie	Mme ABADIE Léa	Mme COURATIER Andréa	Mme VIDECOQ-BARD Angharad
			3	Mme BEN MOHAMED Sarah	M. BERTRAND Pierre	M. BELISAIRE Baptiste	M. RUCHON Marius	M. MASSON Samuel
			4	M. MAONDA Hermenio	Mme TURNER Zoé	Mme ESNEU Victoire	Mme ALARY Camille	Mme LEMAIGRE Ambre
			5	Mme DEPLANQUES Eva				M. JAUD Alexandre
			6	M. LOPES Baptista				
			7					
			8					

Listes			Réalistes et unis pour notre avenir	Terrain et proximité	Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Trajectoire-S
BIATSS	Collège D	4	1	Mme COURTADON Amandine	Mme MALINAUD Mélanie	Mme CHIRON Stéphanie
			2	M. THIBAUT Didier	M. BÉNÉTEAU Pascal	M. GRIGNON Jérôme
			3	Mme DURAND Sandrine	Mme MÉCHIN Céline	Mme BRIDONNEAU Blandine
			4	M. ROLLIN Samuel	M. PALOMBA Alessandro	M. RIERA Jean-Luc
						M. SAIVRE Thierry
						Mme CADILHAC-GALLERENT Nathalie
						M. AYMARD Stéphane

Candidatures à la commission de la recherche – Scrutin du 15 décembre 2020

Professeurs et assimilés	Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	
	Collège A secteur I	2	1	Mme ARCELIN Liéda
			2	M. MACLOUF Etienne

Professeurs et assimilés	Listes		Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	
	Collège A secteur II	2	1	Mme CHANTRAINE Cécile
			2	M. VIDAL Laurent

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Recherche de qualité avec tous et pour tous	ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ	Pour une Recherche Réaffirmée et Renforcée (R3)
Professeurs et assimilés	Collège A secteur III	6	1	M. INARD Christian	M. PEDRAZA DIAZ Fernando	Mme ARNAUDIN Ingrid	M. BUSTAMANTE Paco
			2	Mme GRABER Marianne	Mme DUPUY Christine	M. CREUS Jean	Mme LEFRANÇOIS Christel
			3	M. GAUGUE Alain	M. AJT-MOKHTAR Karim		M. BERTIN Xavier
			4	Mme CHOQUET Catherine			
			5	M. CHASTEL Olivier			
			6				

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ
Autres titulaires d'une HDR	Collège B	3	1	Mme LALLEMENT Joanne	M. PÉTERI Renaud
			2	M. COURBOULAY Vincent	Mme REZZOUG Zoulikha
			3	Mme PELTIER Stéphanie	M. STURMEL Philippe

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Notre université
Docteurs non HDR	Collège C secteur I	2	1	M. DEJEAN Sylvain	Mme ARRIGHI Anne-Claire
			2	Mme DE FERRAN Florence	M. AYMARD Stéphane

	Listes			Notre Université	POUR UN EQUILIBRE DISCIPLINAIRE AU SEIN DU LUDI	ALTERNATIVE POUR NOTRE UNIVERSITÉ
Docteurs non HDR	Collège C secteur II	2	1	Mme LONG Nathalie	Mme RAIBAUD Martine	M. BRASSOUS Laurent
			2	M. EGW/URUBE Joseph	M. VYE Didier	Mme CLAVIER Tatiana

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Notre Université	Alternative pour notre université
Docteurs non HDR	Collège C secteur III	2	1	Mme MONCEAU Karine	Mme DIDELOT Sandrine	Mme LANNELUC Isabelle
			2	M. LUX Jérôme	M. MONDOU Damien	M. SALNIKOV Vladimir

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Alternative pour notre université
Autres personnels enseignants, chercheurs et assimilés	Collège D	1	1	M. MONTEIRO Éric	Mme COUOT Cécile

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	Alternative pour notre université	Trajectoire-S
Ingénieurs et techniciens	Collège E	2	1	M. PINEAU Philippe	Mme ZAHZAH Meriem	M. SAIVRE Thierry
			2	Mme PARENTEAU Charline	M. VILLESUZANNE Hugues	Mme ROQUIER Olivia

	Listes			Pour une université solidaire, dynamique, innovante !	SNPTES	Trajectoire-S
Autres personnels BIATSS	Collège F	1	1	Mme TEIXEIRA Marie-Grâce	Mme MARCHESSEAU Isabelle	Mme HARDY-RADENAC Cécile

	Listes			Pour une Recherche Réaffirmée et Renforcée (R3)
Doctorants	Collège G secteur A	2	1	M. MINET Antoine
			2	Mme LAVAUD Laura
			3	
			4	

	Listes			Juristes doctorants
Doctorants	Collège G secteur B	2	1	M. LACOUR Charly
			2	Mme MARGUERITE Elodie
			3	M. COINDREAU Jonathan
			4	

Arrêté n° 2020-564 du 1^{er} décembre 2020 relatif à l'élection de la présidente ou du président de La Rochelle Université**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 et L. 711-10,

Vu les statuts de l'université,

Vu le règlement électoral de l'université,

Vu l'arrêté n° 2020-511 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des personnels au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),

Vu l'arrêté n° 2020-512 du 20 novembre 2020 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique pour les élections des représentantes et représentants des usagères et usagers au conseil d'administration, à la commission de la recherche et à la commission de la formation et de la vie universitaire (CA/CR/CFVU),

ARRÊTE**Article 1 : Objet et date du scrutin**

Le présent arrêté a pour objet d'organiser l'élection de la présidente ou du président de La Rochelle Université. Le scrutin est fixé lors de la première réunion du conseil d'administration, le **mardi 12 janvier 2021 à 14h00**.

Article 2 : Conditions d'éligibilité

La présidente ou le président de l'université est élu parmi les enseignantes-chercheuses, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les chercheuses, les professeurs, les professeuses, les maîtres et maîtresses de conférences, associées ou invitées, ou tous autres personnels assimilés, sans condition de nationalité.

Les fonctions de président ou présidente de l'université sont incompatibles avec celles de membre élu du conseil académique, de directeur ou directrice de composante, d'école ou d'institut ou de toute autre structure interne de l'université et avec celles de dirigeant ou dirigeante exécutive de tout établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ou de l'une de ses composantes ou structures internes.

La limite d'âge de la présidente ou du président de l'université est fixée à soixante-huit ans. Il peut rester en fonctions jusqu'au 31 août suivant la date à laquelle il a atteint cet âge.

Nul ne peut être élu à plus d'un conseil d'administration d'université.

La présidente ou le président en exercice s'assure de l'éligibilité des candidat·es. La liste des candidat·es est portée à la connaissance des membres du conseil d'administration par voie électronique.

Article 3 : Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures est obligatoire. Les déclarations de candidatures sont exprimées par écrit. Les candidatures sont adressées au président de l'université par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées au service des affaires juridiques et statutaires contre accusé de réception à l'adresse suivante :

Présidence de l'Université

Technoforum

La Rochelle Université

23 avenue Albert Einstein

BP 33060 – 17031 La Rochelle

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Les candidatures peuvent également être adressées par voie électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : sajs@univ-lr.fr

Les candidatures doivent être parvenues au plus tard le **4 janvier 2021 à 17h00**.

Le dossier de candidature comporte une déclaration de candidature (annexe 1), datée et signée, un curriculum vitae et une déclaration d'intention, exprimant les principales propositions de la candidate ou du candidat pour l'orientation et la gestion de l'université au cours du mandat à venir.

Dans le cas où il est procédé à un dépôt en main propre du dossier de candidature, les fichiers électroniques de ces documents sont transmis dans les mêmes délais à l'adresse suivante : sajs@univ-lr.fr

Article 4 : Publicité des candidatures

Les curriculums vitae et les déclarations d'intention remises par les candidates et candidats à l'appui de leur candidature sont adressés par voie électronique aux membres du conseil d'administration dans le cadre habituel de communication des documents au conseil d'administration.

Article 5 : Électeurs et électrices

Les électeurs et électrices sont les membres du conseil d'administration de La Rochelle Université. L'élection de la présidente ou du président de l'université a lieu à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Le scrutin n'est pas public.

Article 6 : Déroulement de la séance

Le scrutin a lieu lors de la première réunion du conseil d'administration. Celle-ci est présidée par la ou le plus âgé parmi les enseignantes-chercheuses, enseignants-chercheurs, chercheurs, chercheuses, associées ou invitées, ou tous autres personnels assimilés, membre de l'instance. Si la doyenne ou le doyen d'âge est lui-même candidat à la présidence, la séance est présidée par l'enseignant-chercheur, l'enseignante-chercheuse, le chercheur, la chercheuse, associée ou invitée, ou tous autres personnels assimilés, d'âge immédiatement inférieur et membre de l'instance. La présidente ou le président de séance est assisté par le directeur général des services.

Lors de cette séance, les candidates et candidats présentent successivement leur programme pendant une durée d'environ quinze minutes. Pour les besoins de leur présentation et à toutes fins utiles, un ordinateur et un vidéoprojecteur sont à leur disposition. L'ordre de passage est tiré au sort par la présidente ou le président de séance en début de réunion. À l'issue des présentations, un débat contradictoire entre les candidates et candidats et les membres du conseil d'administration précède le vote. Dans l'ordre précédemment déterminé, chaque candidat ou candidate répond aux questions posées par les membres à tour de rôle. Le temps de parole global accordé à chaque candidat ou candidate ne peut pas dépasser 15 minutes.

Article 7 : Modalités de vote

Le vote a lieu à bulletin secret.

Les membres qui ne peuvent voter personnellement peuvent donner procuration à un autre membre élu du conseil d'administration de leur choix. Les procurations peuvent être remises au secrétaire de séance jusqu'à l'ouverture de la séance.

Les procurations sont nominales, spéciales et datées. Elles sont signées de la main du mandant ou transmises par courrier électronique à partir de l'adresse professionnelle ou étudiante du mandant.

Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations.

Le vote par correspondance est interdit.

Si, à l'issue de trois tours de scrutin, il ne se dégage pas une majorité absolue en faveur d'une ou d'un des candidates et candidats, le conseil est de nouveau convoqué pour siéger dans un délai minimum de huit jours. De nouvelles candidatures peuvent alors être déposées dans les trois jours ouvrables suivant le premier conseil réuni pour l'élection de la présidente ou du président : du 13 janvier au 15 janvier 2021 inclus.

Si des sessions supplémentaires sont nécessaires, les conditions de déroulement des opérations électorales et des scrutins sont reproduites à l'identique.

Article 8 : Résultats

Les résultats de l'élection sont proclamés à l'issue du scrutin. Ils peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois suivants la date de la proclamation :

Tribunal administratif
15 rue de Blossac
CS 80541
86020 POITIERS cedex

Article 9

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 1^{er} décembre 2020.

Le président
Jean-Marc Ogier

Élection de la présidente ou du président de La Rochelle Université
Déclaration de candidature

Scrutin du 12 janvier 2021

Jesoussigné·e, Madame, Monsieur·e :

Déclare être candidat·e à l'élection à la présidence de La Rochelle Université, qui se déroulera le 12 janvier 2021.

Fait à La Rochelle, le

Signature

Accusé de réception du S.A.J.S. :

Cette candidature doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée au service des affaires juridiques et statutaires contre accusé de réception à l'adresse suivante :

**Présidence de l'Université
Technoforum
La Rochelle Université
23 avenue Albert Einstein
BP 33060 - 17031 La Rochelle
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Les candidatures peuvent également être adressées par voie électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante : sajs@univ-lr.fr

Les candidatures doivent être parvenues au plus tard : **le 4 janvier 2021 à 17h00.**

Vous devez joindre à votre candidature un **curriculum vitae** et une **déclaration d'intention**.

Les électeurs et électrices (membres du conseil d'administration) seront destinataires, par voie électronique, des déclarations d'intention et des curriculums vitae remis par les candidats et candidates à l'appui de leur candidature.

Annexe 2

Calendrier électoral	
Date limite de dépôt des candidatures	Lundi 4 janvier 2021 à 16h00
Transmission de la liste des candidat-es aux membres du conseil d'administration	Lundi 4 janvier 2021
Élection de la présidente ou du président	Mardi 12 janvier 2021
Proclamation des résultats	Mardi 12 janvier 2021
En l'absence de majorité absolue lors de l'élection prévue le 12 janvier 2021, un nouveau scrutin sera organisé. De nouvelles candidatures peuvent alors être déposées :	Du 13 janvier au 15 janvier 2021

